

transition énergétique

DÉPLACEMENTS DOUX

Le point Vpass

La mise en place de la billettique est décalée au mois de mars. En février, pour voyager, les abonnés annuels ou semestriels devront continuer de présenter leur carte actuelle ; les abonnés mensuels Sable et Sérénité peuvent acquérir leur coupon de février en agence ainsi qu'auprès des 20 dépositaires (liste sur vitalis-poitiers.fr).

Les tickets restent en vente auprès des conducteurs, des dépositaires et en agence. La date de mise en service des VPass sera communiquée début février, à l'issue des derniers tests programmés. D'ores et déjà, si vous êtes abonnés, vous avez dû recevoir votre Vpass. Si ce n'est pas le cas, contactez Allobus au 05 49 44 66 88.

Où garer son vélo ?



Vous circulez à vélo et voulez savoir où stationner facilement. Une carte des appuis vélo en centre-ville, réalisée par la Ville de Poitiers, est disponible sur poitiers.fr. L'entreprise Serli a développé l'application gratuite « Poitiers Vélo » pour localiser les appuis et abris vélos dans Poitiers et Grand Poitiers.

Vélo, voiture, marche ?

Jusqu'au 28 avril, Grand Poitiers* organise une grande enquête sur les déplacements quotidiens des ménages. 4 450 habitants, tirés au sort, seront contactés pour un entretien par téléphone. Les résultats permettront de mesurer l'évolution des pratiques et d'adapter l'organisation de la mobilité sur le territoire.

* accompagné par le Cerema et financé en partie par la Direction départementale des territoires et le Conseil Départemental

Valoris Textile a développé un atelier de confection d'accessoires, à partir de matières textiles qu'elle récupère auprès de partenaires pour les recycler

Le cercle vertueux de l'économie circulaire

Réduire de 10% le volume de déchets d'ici 2020 : c'est l'objectif du contrat d'objectifs déchets et économie circulaire passé entre l'ADEME et Grand Poitiers. Il s'accompagne d'un **programme d'actions ambitieux pour favoriser l'économie circulaire** sur le territoire.

L'économie circulaire, c'est quoi ?

En opposition avec l'économie actuelle dite linéaire, le principe d'économie circulaire, s'inspirant de la Nature, vise à limiter le gaspillage des ressources en augmentant l'efficacité à tous les stades de l'économie des produits. Il s'agit d'optimiser les stocks et les flux de matières, d'énergie et de déchets pour davantage d'efficacité dans l'utilisation des ressources. L'économie circulaire compte 3 domaines d'actions : l'offre des acteurs économiques ; la demande et le comportement des consommateurs ; et la gestion des déchets, chaque étape entraînant la suivante. « En agissant sur l'offre des acteurs économiques et les comportements du consommateur, on impacte la gestion des déchets », résume Thomas Royer, responsable prévention des déchets et économie circulaire à Grand Poitiers. L'économie circulaire s'appuie sur 7 piliers. Exemples ? L'éco-